

MAIRIE DE JUZET DE LUCHON

PROCES VERBAL DE LA REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 21 Juin 2024

Etaient présents : Bergamasco Gilles, Cottreau Elodie, Lafontan Alain, Thomas Christophe, Vassort Jean Paul

Excusés : Vidale Sabine, Hervas Stéphane, Aicha Detienne, Renaud Pene, Patrick Lagleize, Philippe Petit

Elodie Cottreau est désignée comme secrétaire.

Suite à la convocation du Conseil municipal pour le 14 Juin à 18h00 le quorum n'a pas été atteint. Une nouvelle convocation a été prévue pour le 21 Juin à 18h00 pour laquelle le quorum n'était plus obligatoire.

SEANCE OUVERTE A 18HEURES

Il est fait lecture aux conseillers présents des décisions prises lors du dernier conseil municipal :

- ✓ Approbation du compte de gestion 2023
- ✓ Vote du compte administratif 2023
- ✓ Affectation du résultat de fonctionnement,
- ✓ Vote du budget primitif 2024,
- ✓ Questions diverses.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

- ✓ Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents titulaires
- ✓ Questions diverses.

Le conseil municipal après avoir entendu les rapporteurs délibère ainsi qu'il suit :

1) Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents titulaires

Rapporteur M le maire

Décision de donner une prime aux employés aux employés municipaux titulaires. Le centre de gestion ayant eu connaissance de la décision du CM accepte ces montants et nous demande de délibérer pour donner la prime cette année. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents confirme les primes de

- 300.00 € pour Monsieur Jean-François MOREAU
- 115.00 € pour Madame Martine VIDALE .

2) Questions diverses.

Motion proposée par la mairie de Montauban pour la fin des panneaux électoraux

Rapporteur M le maire

Monsieur le fait lecture du courrier communiqué par la mairie de Montauban de Luchon dénonçant la multiplication de panneaux électoraux lors d'élections à multiples candidats.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve les dires de ce courrier mais ne souhaite pas donner une suite favorable à cette motion.

Permanence élections Législatives

Du 30 Juin 2024

De 8h à 11h :

- LAFONTAN Alain (P)
- HERVAS Stéphane (A)
- VASSOR Jean Paul (A)

-

De 11h à 15h :

- PENE Renaud (P)
- PETIT Philippe (A)
- LAGLEIZE Patrick (A)

De 15h à 18h :

- LAFONTAN Alain (P)
- COTTEREAU Elodie (A)
- BERGAMASCO Gilles (P)

Le secrétariat sera assuré par COTTEREAU Elodie

L'ensemble du conseil municipal se retrouve à 18h pour le dépouillement.

Du 7 Juillet 2024

De 8h à 11h :

- LAFONTAN Alain (P)
- HERVAS Stéphane (A)
- VASSOR Jean Paul (A)

De 11h à 15h :

- BERGAMASCO Gilles (P)
- THOMAS Christophe (A)
- LAGLEIZE Patrick (A)

De 15h à 18h :

- LAFONTAN Alain (P)
- COTTEREAU Elodie (A)
- LAFONTAN Régine (A)

Le secrétariat sera assuré par COTTEREAU Elodie

L'ensemble du conseil municipal se retrouve à 18h pour le dépouillement.

Recensement pour 2025

Rapporteur M le maire

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un recensement de notre population est prévu début 2025.

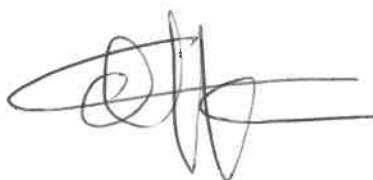
Pour ce faire il faut un coordonateur responsable local.

Vu l'absence de candidat c'est le maire qui va assurer cette fonction.

La commune cherche un ou deux agents recenseurs pour une durée de un mois début 2025.

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 18h45.

Secrétaire de séance
Elodie COTTEREAU



Le Maire,
Alain LAFONTAN

